

Filière bois de rose : L'Etat a laissé filer 350 millions de dollars

Alors que la caisse de l'Etat souffre de la suspension de la majorité des aides extérieures, l'Etat a laissé filer des occasions pour étoffer ses recettes. Hier à Andrainarivo, le président de l'Alliance Voahary Gasy (AVG), Ndranto Razakamanarina a précisé : « Les recettes publiques issues de l'exportation de bois de rose auraient dû atteindre 400 millions US\$. Mais l'Etat n'a finalement perçu que 50 millions US\$. Pourquoi ? » Même la Banque mondiale trouve qu'il a perçu moins qu'il aurait dû obtenir. L'AVG rappelle que le prix FOB du bois de rose est de 6 600 US\$/m³, soit dans les 13,2 millions Ar. A ce prix, le m³ est l'équivalent du revenu journalier de 5 280 personnes vivant en dessous du seuil de la pauvreté, c'est-à-dire des gens qui ne perçoivent même pas 3 000 Ar/jour. Une fois arrivé dans un port chinois, le prix grimpe encore à 25 000 US\$/m³ ou 50 millions Ar. En 2009 donc, le bois de rose de Madagascar de 26 642 m³ débarqué sur des ports chinois valait un peu plus de 666 millions US\$ ou 1 332 milliards Ar. Ce montant représente près de 43% du budget public pour les institutions et les ministères malagasy pour 2011. C'est dire le niveau élevé des pertes que Madagascar a enregistré dans l'exportation de bois de rose.

Les pertes sont encore plus importantes si ces ressources sont valorisées et c'est le cas une fois que ces bois arrivent en Chine. Avec u bois transformé, il faut multiplier le prix FOB par 40 fois, soit 264 000 US\$/m³ ou 528 millions Ar/m³. Autrement dit, si l'Etat a joué la carte du développement durable et avancé une solution pour la valorisation locale de ces bois, il n'aurait même pas à quémander des aides extérieures. En effet, la valeur du bois de rose exporté et transformé en Chine dépasse les 7 milliards US\$ ou un peu plus de 14 000 milliards Ar. C'est près de 5 fois le budget pour les ministères et institutions. Malgré ces pertes colossales, l'option choisie par l'Etat pour assainir la filière est loin de résoudre les problèmes. L'inventaire des stocks, la saisie et la vente par appel d'offres incitent les opérateurs à gonfler leurs stocks et donc à faire de nouvelles coupes d'arbres précieux. Des pays africains ont vécu le même problème avec les trafics d'ivoire.

Des scientifiques internationaux ont proposé récemment la création d'une bourse des bois précieux. C'est afin de jouer sur la loi de l'offre et de la demande et d'en tirer le maximum de bénéfices, non seulement pour le secteur privé mais également pour l'Etat. L'AVG estime que l'Etat, le secteur privé et les organisations de la société civile devraient négocier ensemble pour trouver les solutions idoines. En attendant, elle apprécie la volonté de transparence de l'ancien ministre de l'Environnement et des Forêts qui voulait créer un site web pour plus de transparence dans les transactions autour de la saisie de bois de rose. Les recettes issues de ces ventes devraient revenir à l'Etat pour 50% et aux communautés de base pour l'autre moitié. Dans ces transactions, un organisme neutre est censé servir d'interface entre l'Etat et les opérateurs privés.

La bonne gouvernance devrait générer 100 millions US\$/an

« Avec le décret de mars 2010, l'Etat « annule » l'arrêté interministériel du 21 septembre 2009 portant agrément d'exportation à titre exceptionnel de bois précieux à l'état brut ou semi-travaillé. Pour l'Alliance Voahary Gasy (AVG), si l'Etat a pris ce décret, il reconnaît implicitement que l'arrêté cité ci-dessus est mauvais », explique Andriamanga Ralamboson, coordonnateur national d'AVG. Cette plateforme d'organisations de la société civile œuvrant pour l'environnement a déposé une requête en annulation de cet arrêté. Le verdict du Conseil d'Etat a été prononcé le 23 novembre dernier, comme quoi il n'y a plus une raison de se pencher sur la requête car l'Etat a déjà pris un décret pour l'annuler. L'alliance ne s'avoue pas vaincue même si le verdict du Conseil d'Etat ne peut pas faire l'objet d'un recours. Elle interpelle l'Etat sur la nécessité de récupérer les pertes sur la période de 6 mois qui s'est écoulée entre l'arrêté et le décret. Une période pendant laquelle le pays a exporté un important volume de bois précieux. A son avis, les stocks amassés sur cette période sont illégaux puisque l'Etat a annulé l'arrêté en mars 2010.

L'alliance regrette que l'Etat ne prenne conscience de l'importance de ces pertes et de la nécessité de les récupérer. Parmi les victimes, elle cite l'Etat qui n'a pas perçu une bonne partie des recettes. Il y a aussi les communautés de base. Leur part ne dépasse pas 2% des recettes. Entre 2000 et 2005, le bois précieux officiellement exporté est de 1 204 m³/an. Les chiffres ont explosé en 2009 avec 26 642 m³. L'arrêté pointé du doigt par l'AVG y a beaucoup contribué. L'alliance a déposé une requête pour différentes raisons dont les pertes financières, en biodiversité, des entorses aux textes concernant notamment l'exploitation de périmètres d'intérêt écologique ou socioculturel... Ces périmètres ne doivent faire l'objet d'une exploitation sous quelque forme que ce soit. Mais l'Etat a autorisé l'exportation des bois issus de ces périmètres via l'arrêté incriminé par l'AVG. Il en est de même pour la répartition des redevances qui ne respecte en rien les textes.

L'alliance estime que si le pays gère durablement ses bois précieux, il devrait engranger 100 millions US\$ par an. De quoi multiplier par 5 le salaire des fonctionnaires. Gestion durable veut dire exploitation de 20 000

ha par an. L'AVG n'est pas d'accord quant à la déclaration du nouveau ministre comme quoi la politique prime et que l'environnement pourrait attendre. Son président, Ndranto Razakamanarina explique : « Le bois de rose est le Daewoo du régime de la transition (Daewoo est cette affaire de cession de vastes terres sous le régime Ravalomanana et l'un des facteurs qui a renversé ce régime). A l'étranger, quand on parle de Madagascar, les trafics de bois de rose viennent en tête de liste. L'assainissement de cette filière conditionne le déblocage de plusieurs projets dont les 52 millions US\$ de la Banque mondiale pour les aires protégées, le programme patrimoine mondial de l'UNESCO... Cette filière a un rôle à jouer dans la reconnaissance internationale ».

Source : http://www.lagazette-dgi.com/index.php?option=com_content&view=article&id=17573:filiere-bois-de-rose-letat-a-laisse-filer-350-millions-us&catid=45:newsflash&Itemid=58